



AGATE
AGENCE ALPINE
DES TERRITOIRES

FORMATION

2018
2019



**CONCEVOIR ET ANIMER
DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES
ET DES PROCESSUS DE CONCERTATION**

FORMATION

CONCEVOIR ET ANIMER DES DEMARCHES PARTICIPATIVES ET DES PROCESSUS DE CONCERTATION

Associer la diversité des acteurs et les parties prenantes des projets est un gage de réussite sur le long terme, une exigence démocratique de la part des habitants et/ou une nécessité pour surmonter un conflit.

De la conception de la démarche globale jusqu'à l'animation des réunions, chaque étape est importante et nécessite des savoir-faire et des savoir-être particuliers.

Nous proposons trois modules de formation, indépendants et complémentaires, pour acquérir les compétences de base applicables à la conduite de projets multi-acteurs complexes, à la gestion de conflits environnementaux d'usage sur un territoire ou à l'animation de projets collectifs.



Animateurs, techniciens, chargés de mission, agents et élus impliqués dans des projets de développement local (collectivités, associations, entreprises) ou des projets multi-acteurs complexes

Pas de pré-requis particuliers

La taille du groupe est limitée à 15 stagiaires

Objectifs

Faciliter la mise en place des instances, occasions ou lieux de dialogue permettant de co-construire des projets sur les territoires, par :

- La compréhension de la « plus-value » du dialogue territorial et de l'intelligence collective,
- La construction de nouveaux espaces et instances de dialogue et de co-construction,
- L'appropriation de méthodes et d'outils de dialogue et de médiation pour construire des projets de manière participative et concertée avec les parties prenantes,
- Un travail sur le positionnement, la légitimité et le savoir-être de l'animateur.



3 modules indépendants de 3 jours (21 heures chacun) pour une durée totale de 60 heures
Un document individuel attestant le suivi de cette formation sera remis au stagiaire à l'issue de chaque module de formation.



Bassin chambérien : Pour des raisons de dynamique de groupe et pour prolonger les temps de formation en soirée, l'hébergement sur place est systématiquement proposé et fortement souhaité. Frais de repas, de déplacement et d'hébergement à la charge des participants.

Programme

- **Module 1** Les bases du dialogue territorial : concevoir et animer un dispositif de concertation

Philippe BARRET
lun 1^{er} OCT 2018 | mar 02 OCT 2018 | mar 03 OCT 2018

- **Module 2** L'animation : outils et postures du facilitateur

David CHABANOL
mar 20 NOV 2018 | mer 21 NOV 2018 | jeu 22 NOV 2018

- **Module 3** Coopérer et communiquer dans les groupes : gestion de conflit, régulation des émotions

Guillaume TIXIER
mar 22 JAN 2019 | mer 23 JAN 2019 | jeu 24 JAN 2019

Méthode pédagogique

Les trois formateurs intervenants pratiquent une pédagogie très participative qui repose sur l'alternance entre des apports des formateurs, des exercices, des mises en situation, des témoignages des participants et des analyses de cas.

Les trois modules peuvent être suivi de façon indépendante (à la carte) ou combinée. Les intervalles entre les modules permettent l'expérimentation des apports.

Intervenants

• **Philippe BARRET**, formateur au dialogue territorial (association GEYSER) et médiateur (SCOP DialTer), consultant en dialogue territorial pour la Fondation de France.

• **David CHABANOL**, chargé de mission Dialogue Territorial, Agence Alpine des Territoires AGATE-CPIE

• **Guillaume TIXIER**, formateur à l'IFMAN Méditerranée (Institut de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-Violente).

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

MODULE 1 : Les bases du dialogue territorial : concevoir et animer un dispositif de concertation

Objectifs pédagogiques

- Identifier les plus-values du dialogue territorial, ses limites et les conditions nécessaires
- Concevoir un processus de dialogue territorial et ses instances
- Connaître les principes de base et la méthode de la négociation raisonnée

Programme Le programme de chaque journée est indicatif. Il évoluera en fonction de l'avancement du groupe et des questionnements des participants.

lun 1^{er} OCT | Définitions (les différents termes du champ de la participation ; la place du dialogue territorial ; l'articulation entre concertation et décision) ; principes du dialogue territorial (la négociation raisonnée ; les notions de groupe d'intérêt et d'intérêt collectif) ; pratique de l'écoute active

mar 02 OCT | Préparation d'un processus de dialogue territorial (concertation interne ; entretiens préalables ; conditions du dialogue) ; définition du cadre général ; instances de dialogue (fonctions et composition)

mer 03 OCT | Etapes d'un processus de dialogue territorial (introduction, passage position=>besoins, recherche ouverte de solutions, choix des solutions) ; place de l'expertise et dialogue de savoirs ; lien avec la population ; suivi-évaluation du dialogue

MODULE 2 : L'animation : outils et postures du facilitateur

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la notion d'intelligence collective
- Découvrir et pratiquer des outils d'animation adaptés
- Explorer la posture de facilitateur

Programme Le programme de chaque journée est indicatif. Il évoluera en fonction de l'avancement du groupe et des questionnements des participants.

mar 20 NOV | Les besoins d'un groupe - Bases de l'intelligence collective
Différents formats de réunions de concertation
Outils d'animation (1)

mer 21 NOV | Les étapes du travail en réunion
Le positionnement du facilitateur – Cadre et règles - Légitimité et neutralité de l'animateur –
Outils d'animation (2)

jeu 22 NOV | La boîte à outils de l'animateur
Approche des outils numériques : utilité et limites
Outils d'animation (3)

MODULE 3 : Communication dans les groupes, gestion de conflit, gestion des émotions

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le processus de communication
- Gérer ses propres émotions
- Faciliter la communication et la gestion de conflits dans un groupe
- Acquérir des outils d'animation favorisant la coopération

Programme Le programme de chaque journée est indicatif. Il évoluera en fonction de l'avancement du groupe et des questionnements des participants.

mar 22 JAN | Communication dans un groupe - processus émotionnels- communication non violente
Outils de régulation des conflits

mer 23 JAN | Gestion des situations de crise
Communication non verbale
Ecoute active

jeu 24 JAN | Coopération, cadre et règles pour faciliter les fonctionnements collectifs
Régulation du stress et des émotions



Inscription

Inscription en ligne :

<https://goo.gl/forms/Ou2nr6ZyrqlfD2Pi1>

Les éléments collectés par ce formulaire permettront d'établir la convention de formation qui actera votre inscription définitive



Contacts

Pour tout renseignement pédagogique, contacter :

David CHABANOL

david.chabanol@agate-territoires.fr

04 79 85 39 02

Pour tout renseignement administratif, contacter :

AGATE Agence Alpine des Territoires

25 rue Jean Pellerin, 73000 CHAMBERY

04 79 68 53 00

formation@agate-territoires.fr

www.agate-territoires.fr



Tarifs

Cycle complet 3 modules / 9 jours / 63H

• Avec prise en charge employeur : 2 000 €

• Prise en charge individuelle : 900 €

1 seul module / 3 jours / 31H

• Avec prise en charge employeur : 800 €

• Prise en charge individuelle : 360 €

2 modules / 6 jours / 42H

• Avec prise en charge employeur : 1 400 €

• Prise en charge individuelle : 630 €



L'Agence Alpine des Territoires (AGATE) a pour mission d'accompagner le développement des territoires dans 6 grands domaines d'intervention connectés et complémentaires :

- Aménagement et urbanisme,
- Développement touristique,
- Ecoute des territoires et concertation,
- Stratégie et développement des territoires,
- Gestion des collectivités
- Lien aux populations.

Les équipes d'Agate sont à disposition des territoires et de leurs élus et développent leur action autour des objectifs de qualité de service, de réactivité et d'efficacité.

Porteuse du label national CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), Agate conseille, accompagne et coconstruit avec les acteurs des territoires des projets de développement durable et de transition écologique, dans les domaines de la biodiversité, l'alimentation, la santé environnementale ou encore le climat.

N° SIRET : 38937871271200027

N° Organisme de formation : 820730052673

ou 82730039573

ÉCOUTE DES TERRITOIRES ET CONCERTATION

Partager les enjeux avec la population, consulter en vue d'une décision, favoriser l'appropriation d'une nouvelle mesure... AGATE accompagne les collectivités lorsqu'elles souhaitent initier ou doivent organiser des processus de concertation.

AGATE aide les collectivités à concevoir, animer et conduire des processus de concertation et des démarches participatives dans l'ensemble de leurs domaines de préoccupation. AGATE a pour objectif de favoriser l'implication des habitants et des acteurs pour une action publique plus lisible, mieux partagée et mieux acceptée. Les démarches participatives et la concertation s'appliquent à l'ensemble des domaines d'intervention d'AGATE.

